

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2017

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, il est de mon devoir de résumer aux citoyens les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR 2017

Les états financiers 2017 présentent fidèlement, à tous les égards, la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2017. Ils ont été vérifiés par la firme Hébert Marsolais inc., selon les principes reconnus et usages particuliers de la comptabilité municipale. Le vérificateur émet une opinion sans réserve. Le rapport du vérificateur démontre pour l'exercice 2017 un surplus de 16 089 \$.

	Réalisation 2017	Budget 2017
Revenus		
Taxes	576 764 \$	568 915 \$
Compensation tenant lieu de taxes	16 366	15 233
Transferts	41 769	114 073
Services rendus	58 322	57 057
Imposition de droits	11 533	14 219
Amendes et pénalités	576	
Autres revenus d'intérêts	12 104	19 108
Autres revenus	24 021	86 300
TOTAL DES REVENUS	741 455 \$	874 905 \$
Charges		
Administration générale	194 710	211 304
Sécurité publique	96 444	93 654
Transport	86 045	110 029
Hygiène du milieu	148 658	184 553
Santé et bien-être	4 964	6 000
Aménagement, urbanisme et développement	42 284	91 671
Loisirs et culture	42 905	41 518
Frais de financement	35 493	37 127
TOTAL DES CHARGES	651 503 \$	775 856 \$
Excédent (déficit) de l'exercice	89 952	99 049
l'exercice avant conciliation à des fins fiscale		
Conciliation à des fins fiscales		
Remboursement de la dette à long terme	(84 507)	(119 386)
Affectation		
Activités d'investissement		(13 500)
Excédent de fonctionnement affecté	19 640	19 640
Réserves financières et fonds réservés	(8 996)	14 197
Excédent (déficit) de fonctionnement	16 089 \$	0 \$

Ce rapport est diffusé sur le territoire de la municipalité du Village de Massueville par l'intermédiaire du site web municipal.

Le maire,



Denis Marion